

4 Octobre – Foodtech : clap de fin pour Bolk

Paris, 4 octobre 2023 - Décidément, il est compliqué de remplacer les cuistots par des robots. Après la startup Pazzi, qui avait été placée en liquidation judiciaire l’an passé, c’est au tour de Bolk de connaître le même sort. En effet, Nicolas Jeanne, le fondateur de la société, a annoncé la fin de son aventure entrepreneuriale sur LinkedIn.

Sur le réseau social professionnel, il a expliqué pourquoi la startup avait fini par mettre la clé sous la porte. «L’aventure s’arrête car nous n’avons malheureusement pas trouvé un accord avec l’ensemble des parties prenantes de Bolk pour continuer : salariés, fondateur et investisseurs. Également car ma santé était devenue très fragile, et c’était la seule ligne que j’ai refusé de dépasser. La mise en redressement judiciaire a abouti à une liquidation judiciaire», écrit Nicolas Jeanne. En juin dernier, il avait alerté sur le danger de burn-out qui guette les entrepreneurs dans nos colonnes après avoir lui-même vécu cette expérience douloureuse.

Spécialiste de la restauration robotisée, Bolk avait été créé en 2020. L’entreprise avait mis au point au robot capable de réaliser 300 compositions différentes (plats à réchauffer, froids et desserts) en 45 secondes. Avec sa machine, la jeune foodtech tricolore assurait être en mesure de fabriquer jusqu’à 60 repas par heure. Dans le cadre de son développement, la société avait notamment levé 4 millions d’euros début 2022 pour accélérer l’industrialisation et la commercialisation de sa cantine robotisée. Celle-ci avait séduit des entreprises comme Veepee, TF1 ou encore Station F.

Temps de lecture : minute

4 octobre 2023

Article écrit par Maxence Fabron